

Développeur économique territorial

Publics visés

Cette formation s'adresse aux porteurs d'un projet professionnel en lien avec le développement économique territorial, en collectivités (intercommunalités, régions, etc.), en agences d'attractivité, de développement et d'innovation, en territoires d'industrie (chefs de projet) ou dans d'autres structures à vocation économique (SEM, association...).

Prérequis

Bac+3 minimum (L3), niveau licence ou équivalent.

Compétences professionnelles visées

Des compétences en matière d'animation, de coordination des acteurs, de co-construction, conception de feuilles de route, de cartographies d'acteurs, de tableaux de bord, etc. Des capacités en termes de conduite du changement, de gestion de projet et d'aide à la décision.

Connaissances professionnelles visées

Le métier de développeur économique évolue et la formation a pour objectif d'accompagner cette transformation dans les territoires en apportant des connaissances sur :

- Les transformations majeures liées à l'accélération des transitions numérique, écologique et démographique, entraînant la raréfaction des ressources (foncier, eau, énergie, compétences/main d'œuvre qualifiée...) et l'anticipation de leurs impacts dans les territoires ;
- Les défis territoriaux pour concilier le développement économique et la sobriété avec notamment le développement de nouveaux modèles (Economie Sociale et Solidaire, économie circulaire, réindustrialisation verte...);
- Les stratégies des entreprises dans un cadre de plus en plus complexe (réglementaire, acceptabilité citoyenne, responsabilité territoriale des entreprises, innovation...).

Les partenaires du Cnam sur cette formation



agence nationale
de la cohésion
des territoires



FÉDÉRATION DES AGENCES
D'ATTRACTIVITÉ, DE DÉVELOPPEMENT
ET D'INNOVATION



ASSOCIATION
DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX
DES COMMUNAUTÉS
DE FRANCE

Modalités et temporalité de la formation

La formation se déroule sous la forme de 6 sessions en présentiel sur un an.

Les cours se déroulent de janvier à juin, à raison d'une semaine par mois.

Chaque module commence le lundi après-midi et se termine le vendredi à 12h.

Les cours ont lieu en présentiel sur le site parisien du Cnam au 292 rue Saint-Martin, Paris 3^e (Métro Arts-et-Métiers).

La promotion est limitée à 25 participants maximum.

Les enseignements seront délivrés par des enseignants-chercheurs et des experts du développement local sous la forme de cours et d'études de cas.

Validation du diplôme

Chaque module fait l'objet d'une validation en contrôle continu, dont 50% de l'évaluation est conditionnée à la participation et à l'assiduité. Il est nécessaire de participer à chacune des 6 sessions et d'avoir obtenu une note minimale de 10/20 à l'issue de chacune de ces sessions afin d'obtenir la certification.

L'obtention du certificat est également conditionnée par la validation d'un projet tuteuré soutenu devant un jury. Ce projet correspond à une analyse territoriale qui aboutit à la remise d'une note de propositions sur le champ du développement économique territorial.

Tarifs

Les tarifs de la formation sont fixés par convention. Pour plus d'informations, veuillez contacter l'équipe pédagogique via l'adresse suivante : certificats.territoires@lecnam.net

Lieu, dates et horaires de la formation

- Début des cours en formation continue : janvier 2025
- Modalité de déroulement des cours : présentiel au Cnam de Paris situé au 292 rue Saint-Martin, Paris 3^e (métro Arts-et-Métiers).

Dossier de candidature

- Scan d'une pièce d'identité officielle ;
- Curriculum vitae ;
- Lettre de motivation.

Date limite d'inscription

Votre dossier de candidature doit être déposé en ligne sur démarches-simplifiées : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/dossier-de-candidature-2024-2025-cnam-certificat-d>

Programme du certificat	Crédits	Heures
USTR01 – Environnement territorial, compétences et financement des collectivités ?	6 ECTS	28h
USTR02 – Le développeur face aux enjeux du développement territorial	6 ECTS	28h
USTR03 – Transition environnementale et numérique	4 ECTS	28h
USTR04 – Les différents visages du développement économique territorial	4 ECTS	28h
USTR05 – Conduite de projet et conduite du changement	6 ECTS	28h
USTR06 – Gouvernance participative et nouvelles pratiques du développement économique	4 ECTS	28h
Expérience et projet		
UATR09 – Projet tuteuré	10 ECTS	21h
TOTAL	40 ECTS	189 h

le cnam 
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification Qualiopi a été délivrée
au titre des missions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
BILANS DE COMPÉTENCES
ACTIONS DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Contact

01 40 27 23 54

certificats.territoires@lecnam.net

Un accueil du public est possible sur rendez-vous.

[Cliquez pour candidater en ligne sur démarches-simplifiées](https://www.demarches-simplifiees.fr/)

<https://territoires.cnam.fr/>

